



Les Défenseurs de l'Internet équitable

Madame/Monsieur.....

Adresse.....

.....

Code postal- Ville.....

e-mail.....

Téléphone.....Portable.....

Commentaires éventuels.....

.....

Adhérer à l'association « Robins du web » en 2008

La cotisation annuelle est de 10€minimum, et de 50€maximum.

J'adresse un chèque de€à l'ordre de « les Robins du web »

Soutenir les « Robins du web »

Le plafond fixé par la loi est de 7500€ par personne et par an.

J'adresse un chèque de€ à l'ordre du trésorier de l'association « les Robins du web »

Déduction fiscale de votre don : Votre don est déductible de vos impôts sur le revenu pour 66 % de son montant, dans la limite de 20 % du revenu imposable. Un reçu, à joindre à votre déclaration de revenus, vous sera adressé au cours du premier semestre 2009.

Conformément à la loi Informatique et Liberté n° 78-17 du 06-01-78, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles vous concernant. Seuls l'association les Robins du web sont destinataires des données qui leurs sont communiqués.

Ce document et le(s) chèque(s) de règlement sont à renvoyer à :

**Les Robins du web
53 rue du Général de Gaulle
94350 Villiers-sur-Marne**

www.lesrobinsduweb.org